

Assemblée générale de l'Association de Parents du Landeron (APL)

Mardi de la semaine dernière, l'APL tenait son assemblée générale dans les locaux du nouveau bâtiment administratif (NBA).

Rapport des activités

Claudia Battistella, présidente souligne que le comité se porte bien avec des membres bénévoles qui œuvrent dans toutes les fonctions nécessaires à la bonne marche de l'APL. Elle rappelle que l'APL compte trente-huit familles qui bénéficient du transport scolaire de leurs enfants. Elle rappelle que le transport d'élèves est l'activité principale de l'association qui fonctionne bien grâce à l'entreprise Carlivier. Elle adresse des remerciements à M. Rigollet pour cet engagement.

Les relations avec les enseignantes du Trèfle à Quatre et de l'école primaire se passent bien.

Rapport bus

Micheline Löffel, responsable bus, donne quelques informations relatives aux transports scolaires. Cette année, la tournée a comporté un nouvel arrêt à Combes, soit à présent treize dessertes réparties entre Combes, Montet du Haut jusqu'à la rue du Jura en passant par Bellerive, soit la nécessité d'avoir deux bus pour ces transports.

La question de l'organisation d'un pédibus a été soulevée par la Commune. Cependant, ce n'est pas le rôle de l'APL d'organiser un tel service, car cela doit être une prise en charge des pa-

rents. Ils doivent s'organiser par quartiers pour la mise en place d'un pédibus.

Le problème de l'anxiété en début d'année pour les tous petits est soulevée et il faudrait trouver une solution pour les rassurer en leur permettant de retrouver le bon bus à prendre.

La question de l'attitude de certains enfants envers d'autres est également soulevée. Il est important que les parents signalent la peur de leur enfant à prendre le bus face à certains agissements d'autres enfants afin que des solutions de placement puissent être envisagées dans les bus.

Ce n'est cependant pas le rôle des chauffeurs de «faire la police», mais ils peuvent intervenir dans le placement des enfants dans le bus.

Comptes

Annabelle Meyrat, caissière, passe en revue les charges et produits de l'exercice qui dégagent un bénéfice. Le budget est ensuite passé en revue point par point.

Après lecture du rapport des vérificateurs de comptes, les comptes et le budget sont adoptés à l'unanimité.

Des remerciements sont adressés à la Commune pour son soutien financier dans le transport scolaire de l'APL.

Nominations statutaires

Les membres du comité sont reconduits dans leurs mandats, soit: Claudia Battistella présidente, Céline Lachat secrétaire, Annabelle

Meyrat caissière, Micheline Löffel responsable des transports. Fabrice Teseo, vice-président quitte sa fonction au sein du comité. Il est chaleureusement remercié pour son engagement au service de l'APL par un petit cadeau.

Sous les applaudissements des membres, Jéssabel Villat le remplacera au sein du comité.

Cotisations et prix des transports

La cotisation annuelle est de 60 francs par année et par famille.

Le prix du transport est fixé comme suit: 350 francs par année scolaire pour un enfant de 1H et cinq cents francs par année pour un enfant de 2 à 8H. Des arrangements sont possibles pour les enfants qui prennent le bus de manière irrégulière.

Activités futures

Troc de jouets fixé le samedi 7 décembre à l'Aula du NBA. **Important:** Un appel est lancé aux bénévoles pour donner un coup de main aux membres du comité.

Le Saint-Nicolas viendra apporter des bonshommes de pâte aux enfants de 1^{ère} et 2^e Harmos le vendredi 6 décembre.

L'APL sera présente lors de l'animation villageoise des cabanes de Noël, animations qui se dérouleront les 11, 12 et 13 décembre. La présence de l'association démontre ainsi qu'elle est active également dans un autre domaine.

La soirée se termine autour du verre de l'amitié.

CP
